



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE DE COORDINATION ET D'APPUI
AUX PROJETS ET AUX ACTIVITES REGIONALES

SERVICE ENVIRONNEMENT, CLIMAT ET
REponses AUX URGENCES



Antananarivo le, 09 JUL 2021

LE MINISTRE

A

MONSIEUR LE COORDONATEUR
NATIONAL DU PROGRAMME DEFIS

N° 35 21/MAEP/SG/CPAR/SECRU

Objet : Autorisation Environnementale du projet de réhabilitation du micro-périmètre irrigué Ampitamalama, fokontany Ambandagnira, commune rurale de Tranomaro district Amboasary Atsimo, région Anosy

A l'issue de l'évaluation favorable du Programme d'Engagement Environnemental (PREE) se rapportant à votre projet de réhabilitation du micro-périmètre irrigué Ampitamalama, fokontany Ambandagnira, commune rurale de Tranomaro district Amboasary Atsimo, région Anosy, par le responsable du Service Environnement, Climat et Réponses aux Urgences (SECRU) du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP).

Et conformément aux dispositions du décret n°99-954 du 15 décembre 1999, modifié par le décret n° 2004-167 du 3 février 2004, relatif à la Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement (MECIE), **l'Autorisation environnementale est octroyée au projet**, sous réserve toutefois du respect des dispositions prévues dans le Cahier des Charges Environnemental (CCE) joint à la présente.

Un exemplaire du Cahier des Charges Environnemental (CCE), dument signé par le Promoteur, le programme DEFIS, a été remis au Service Environnement, Climat et Réponses aux Urgences (SECRU), Bâtiment MAEP porte 413 à Anosy, pour le suivi de la mise en œuvre des différentes clauses environnementales du CCE et les mesures d'atténuation du Plan de Gestion Environnementale et Sociale du Projet (PGES).

En vous souhaitant plein succès pour votre projet et tout en espérant que vous contribuerez à préserver l'environnement dans la Région Anosy, veuillez agréer, Monsieur le Coordonnateur National du Programme DEFIS, l'assurance de mes meilleures salutations.



RANARIVELO Fanomezantsoa Lucien

PJ : Cahier de Charges Environnementales (CCE)

Copie à : Monsieur le SECRETAIRE GENERAL « pour information »

Madame le DG CPAR « pour information »